

Site classé

Date de protection : 10 décembre 1910 ~ Superficie : 16,54 ha

La gorge dite « le trou de l'enfer » entre la Racine et le Haut-Vacon

Rehaupal

La gorge du Trou de l'Enfer constitue une espèce de chaos, parsemé de blocs erratiques, au pittoresque saisissant.

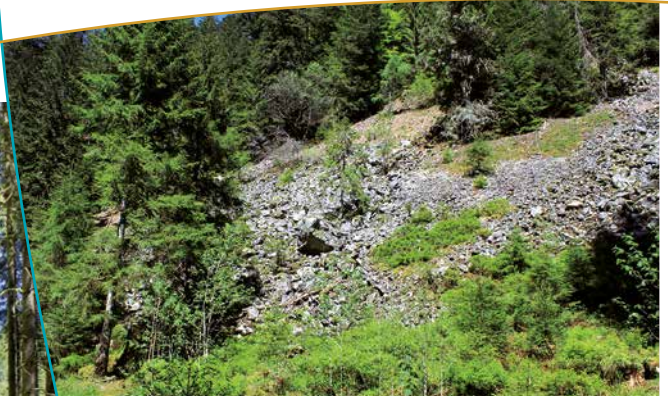


D'énormes mégalithes suspendus au flanc de la montagne se dressent majestueusement et semblent ne tenir au sol que par un faible point de contact. Au fond de la gorge, coule le Barba tantôt en cascadelles mugissantes, tantôt à travers une étroite prairie ou un étang paisible, tantôt sous les rochers, où il se perd sur une longueur de 200 mètres environ.

La gorge "Le Trou de l'Enfer" fait partie de ces sites romantiques et chargés de légendes, qui renforcent leur attrait et leur charme.



Sentier menant au trou de l'enfer



Pierres suspendues à flanc de montagne

Critères de classement

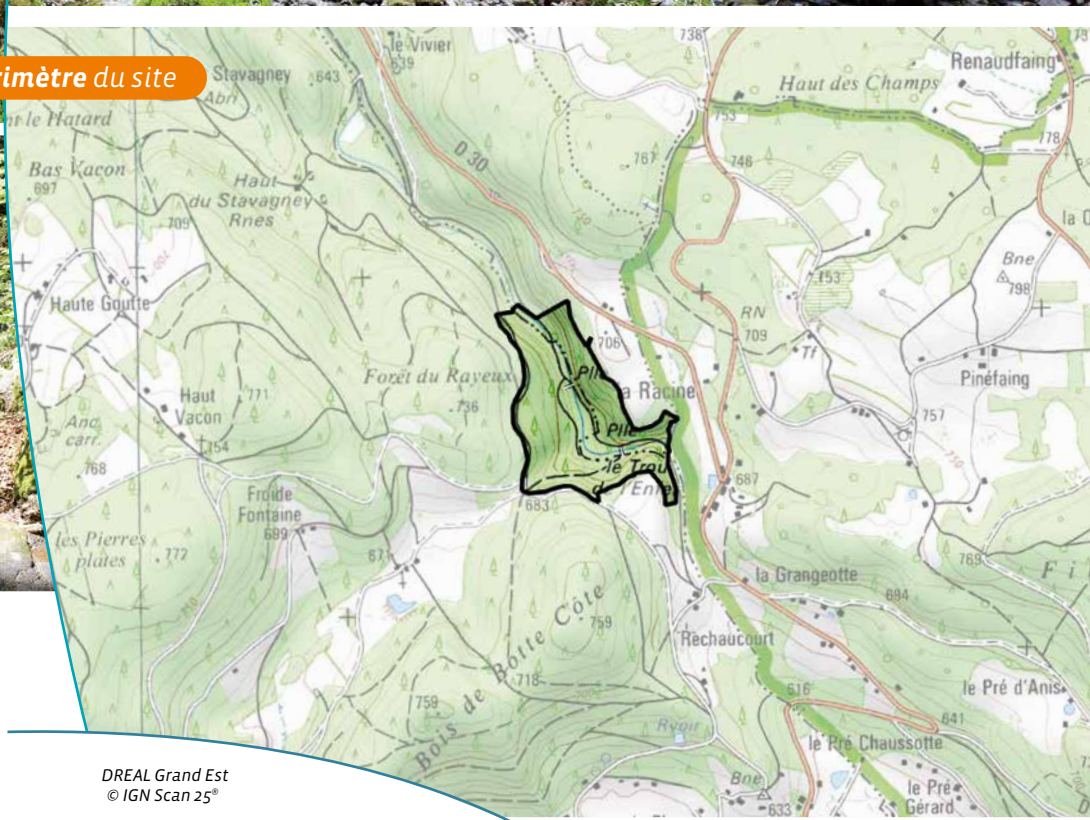
→ Artistique



La gorge dite « le trou de l'enfer » entre la Racine et le Haut-Vacon



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

- 1 ~ Ambiance forestière le long du sentier
- 2 ~ Le Barba s'écoulant le long du sentier
- 3 ~ Amas de pierres à flanc de montagne
- 4 ~ Le ruisseau Barba

Inventaires - Autres mesures de protection

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#).

Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.

Pour plus
d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63